

# Une maison homologuée Novoclimat 2.0

## LES AVANTAGES D'UNE CONSTRUCTION NOVOCLIMAT 2.0

Le programme Novoclimat 2.0 – volet Maison – encourage la construction de maisons neuves à haute performance énergétique, selon des exigences de construction bien précises.

On estime qu'une maison neuve Novoclimat 2.0 permet à ses occupants de réaliser des économies de 20 % sur les coûts d'énergie par rapport à une habitation construite selon le Code de construction du Québec.

Une maison neuve Novoclimat 2.0 offre plus de confort aux occupants et améliore grandement la qualité de l'air intérieur de l'habitation.

Pour être admissible à Novoclimat 2.0, la maison doit être construite par un entrepreneur qui a reçu une formation et est certifié Novoclimat 2.0. Chaque maison inscrite au programme est inspectée par un conseiller évaluateur indépendant et reçoit une homologation gouvernementale confirmant sa supériorité sur le plan énergétique. Le premier propriétaire bénéficie également d'une aide financière.

Du confort accru jusqu'aux économies d'énergie enviables, en passant par un air intérieur plus sain et un bâtiment plus durable, voici les nombreux avantages que propose une habitation neuve homologuée Novoclimat 2.0 pour les futurs propriétaires.

## DES PIÈCES CHAUDES ET CONFORTABLES

Une isolation supérieure à la norme actuelle est exigée dans le cadre du programme Novoclimat 2.0. La pose en continu d'un isolant performant, allant de la cave au grenier, protège mieux la structure du froid et procure un rendement énergétique supérieur, à un coût moindre.

## PAS DE COURANTS D'AIR DÉSAGRÉABLES, PAS DE RISQUE DE MOISSURES

Les murs et le toit sont construits selon des techniques plus performantes, ce qui augmente l'étanchéité de votre maison. En plus d'éliminer les courants d'air désagréables, on empêche l'humidité de pénétrer dans les murs et d'endommager votre maison. Elle devient donc plus facile à chauffer et plus confortable.

## UN AIR INTÉRIEUR PLUS SAIN

Pour obtenir une meilleure qualité de l'air et éviter les problèmes de santé et d'humidité, il faut s'assurer d'une ventilation contrôlée et d'un apport d'air frais dans les pièces principales. C'est pourquoi les exigences de Novoclimat 2.0 portent notamment sur les types d'équipement choisis et l'installation qui en sera faite par les professionnels. Seuls des appareils ventilateur récupérateur de chaleur (VRC) homologués *ENERGY STAR* sont installés, et ce, par des professionnels en ventilation certifiés Novoclimat 2.0. Grâce à un système



CONSTRUCTEUR DE MAISONS CLÉ EN MAIN  
FORMÉ ET CERTIFIÉ NOVOCLIMAT 2.0

# Une maison homologuée Novoclimat 2.0

de ventilation performant, les surplus d'humidité, les odeurs et les contaminants sont rejetés directement à l'extérieur.

## UN CHAUFFAGE PERFORMANT

Que votre habitation soit chauffée à l'électricité, au gaz naturel ou à la biomasse forestière résiduelle, l'installation d'appareils de chauffage efficaces offrant un maximum de confort est privilégiée dans Novoclimat 2.0. Seuls des équipements performants sont acceptés.

## DES PORTES ET FENÊTRES PLUS ÉTANCHES ET EFFICACES

Seule l'utilisation de portes et de fenêtres homologuées ENERGY STAR pour la zone climatique dans laquelle elles sont installées est permise dans Novoclimat 2.0. Plus étanches et efficaces, elles sont fabriquées selon les normes les plus récentes.

## DES PROFESSIONNELS FORMÉS ET CERTIFIÉS

Seuls les constructeurs et les spécialistes en ventilation spécialement formés et ayant obtenu leur certification Novoclimat 2.0 délivrée par le Bureau de normalisation du Québec peuvent construire des maisons Novoclimat 2.0 et y installer un système de ventilation.

## DEUX INSPECTIONS INDÉPENDANTES

Lorsque l'entrepreneur inscrit une future habitation au programme Novoclimat 2.0, cela signifie que celle-ci sera automatiquement inspectée pour vérifier le respect des exigences Novoclimat 2.0.

Les inspections sont gratuites et effectuées par un conseiller évaluateur indépendant mandaté par l'administrateur du programme, le ministère des Ressources naturelles.

### Première inspection

La première inspection se fait avant la fermeture des murs. En plus d'une inspection visuelle, elle inclut un test d'infiltrométrie qui confirme la qualité de l'étanchéité de votre habitation aux infiltrations d'air ainsi

que son rendement énergétique. Cette inspection sert à détecter les cas qui ne sont pas conformes avec les exigences Novoclimat 2.0 et à demander des correctifs au constructeur, le cas échéant.

### Deuxième inspection

La deuxième inspection est effectuée à la fin des travaux de construction. En plus d'une inspection visuelle complète, le conseiller effectue la vérification des débits d'air et de la calibration du système de ventilation à l'aide d'un infiltromètre.

## UNE MAISON HOMOLOGUÉE NOVOCLIMAT 2.0

Un certificat d'homologation Novoclimat 2.0 vous est remis lorsque vous prenez possession de votre habitation. Il atteste que celle-ci a été inspectée et est conforme aux exigences du programme Novoclimat 2.0.

Source : <http://efficaciteenergetique.mrn.gouv.qc.ca/clientele-affaires/construction-residentielle/novoclimat-20/maisons/>

## DES BÉNÉFICES EXCLUSIFS

Le premier propriétaire d'une habitation neuve homologuée Novoclimat 2.0 **reçoit 1000\$ du Ministère des Ressources naturelles et de la faune**, Administrateur du programme Novoclimat 2.0.

La Société Canadienne de l'hypothèque et de logement (SCHL) - Programme Maison Écolo **offre un remboursement de 10% de la prime d'assurance prêt hypothécaire SCHL**. Par exemple, pour un prêt de 200 000\$ avec une mise de fonds de 5%, l'économie réalisée s'élève à 550\$.

Des forfaits sont également offerts par certaines institutions financières pour l'acquisition d'une habitation éconergétique. Par exemple, dans le cadre de son Offre Habitation Verte, Desjardins verse, sur présentation de la certification Novoclimat 2.0 - Volet Maison, **une remise forfaitaire en argent entre 500\$ et 1 200\$** (calculé 0.30% sur le montant du financement hypothécaire, minimum 125 000\$). Tous les détails auprès de l'institution financière.